

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

Haute Loire

De la commune : LAVOUTE SUR LOIRE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 19 - 2025

Séance du : 10 mars 2025

Nombre de conseillers:

En exercice : 14
Présents : 9
Votants : 10

L'an deux mille vingt cinq dix Mars à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

BEAUMEL Jean-Paul, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé, GAUDIN-LEVERT Natacha, LEBARON Joëlle, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir : LIOTHIER Céline donne pouvoir à GAUDIN-LEVERT Natacha

Absents Excusés : ALLEGRE Sophie, BLAZEVIC Harry, HUGUES Stéphanie

Absent : GRANGÉ David

Date de convocation : 03/03/2025

Date d'affichage : 03/03/2025

GAUDIN-LEVERT Natacha a été nommée secrétaire de séance

OBJET : Modification délibération « Bail Commercial – L'Evidence »

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'une erreur matériel s'est glissée dans la délibération N°66_2024, le conseil municipal doit reprendre la délibération.

La commune de Lavoûte-sur-Loire loue le commerce situé 17 bis avenue de la Résistance.

La société L'Evidence exerce son activité dans le local depuis le 1^{er} février 2022. La commune avait alors conclu un bail commercial dérogatoire de 3 ans, cette convention arrive à échéance le 31 janvier 2025.

Il convient qu'un nouveau bail soit signé entre la commune de Lavoûte-sur-Loire et la société L'Evidence.

Le nouveau bail commercial sera d'une durée de neuf ans, renouvelable tacitement pour la même durée.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- AUTORISE l'occupation du local situé 17 bis avenue de la Résistance, au profit de la société L'Evidence, pour une durée de neuf ans, reconductible tacitement pour une même durée.

- DECIDE que cette occupation sera consentie moyennant un loyer mensuel de 370 €.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de bail commercial et tous les documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire

Signature